ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2019

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 1393)

Adopté

AMENDEMENT

N º CD52

présenté par Mme Yolaine de Courson, rapporteure

ARTICLE 2

À l'alinéa 15, substituer aux mots :
« la reprise »
les mots :
« l'exercice ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.